

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1695

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Créer un espace politique régional

Les cantons rechignent à collaborer malgré la nouvelle répartition des tâches inscrites dans la loi. Pour vaincre les résistances il faudrait imaginer un périmètre inédit où les Etats travailleraient

Comment donner du souffle à la collaboration intercantonale? La loi fédérale sur la répartition des tâches (RPT) lui confie expressément des tâches communes importantes. Mais les cantons ne sont pas prêts et la classe politique réticente. Les organes intercantonaux sont perçus comme un niveau de pouvoir supplémentaire, difficile à contrôler. Or ils pourraient être maîtrisés s'ils s'inscrivaient dans un espace politique nouveau, la région. Dans cette conception, la région ne serait pas une superstructure coiffant les cantons, mais l'espace où les cantons travaillent à l'exécution des tâches qui leur sont confiées en commun.

Un espace médiatiquement structuré

La Suisse occidentale (SO) est présentée comme la région de notre appartenance. C'est un bon choix, ne délimitant pas un bloc qui s'opposerait à d'autres.

Géographiquement, la SO est une région périphérique, où conséquemment les distances sont longues d'un point à l'autre, de Sierre à Delémont. Elle comprend des cantons, Fribourg, Valais, Berne, où sont pratiquées deux langues.

Cantons qui servent de passeurs et qui empêchent que la Suisse occidentale soit identifiée à une minorité linguistique. Enfin, économiquement, elle englobe des pôles diversifiés: le pôle lémanique, celui du Mittelland, et pour le Jura, la *regio balensis*.

Mais cet espace, où l'on parle français, est structuré par des médias qui tentent de la couvrir dans sa totalité et sa diversité: TV, radio, hebdomadaires et des quotidiens comme *Le Temps* et *Le Courrier*. Cet espace a, entre autres, une dimension politique. Certains élus ont pris une stature romande. Elle n'est pas nécessairement liée à leur mérite, mais, pour le moins, à leur capacité d'être intervenants réguliers dans les médias.

Cet espace, il serait vain d'en tirer une entité politique, la Romandie, à laquelle certains ont songé, voulant même lui attribuer un drapeau. D'ailleurs la Suisse occidentale déborde la Romandie. Cet espace, il faut l'utiliser pour organiser la collaboration intercantonale, qui à son tour, si elle est réussie, le structurera plus fortement encore.

(ag) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Les Suisses ne vivent pas dans leur porte-monnaie.
page 2

Les sociétés de recouvrement comptent les factures impayées dans leur intérêt politique.
page 3

Les virus sont les pires ennemis et les meilleurs amis de l'homme.
page 4

Le football mène grand train entre rêve et business.
page 5

L'extrait d'une nouvelle d'Anne Rivier au chevet du parlement.
pages 6 et 7

Assurance invalidité

A laisser courir l'endettement de l'AI, on s'expose au risque que soient réclamées des économies drastiques et inhumaines, parce que sous les chiffres il y a des personnes.

Édito page 3